

# eternal

## Descriptif Type

### Revêtement de sol PVC hétérogène compact U4 P3 en lés de 2 m

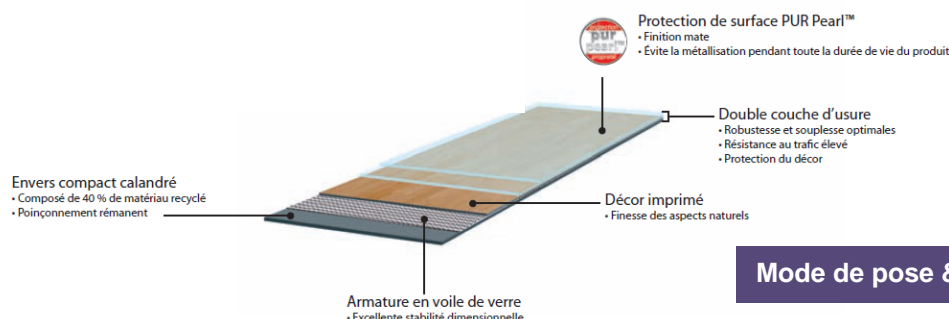
Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC hétérogène compact 2 mm en lés de 2 m classé U4 P3 E2/3 C2 type ETERNAL.

Selon la norme NF EN 433, son poinçonnement rémanent moyen sera de 0,03 mm. Il présentera une résistance au glissement pieds chaussés sur sol mouillé à l'eau savonneuse classée R10.

Il sera doté d'une couche d'usure compacte transparente, groupe T d'abrasion, d'un envers calandré constitué de 50 % de matériau recyclé et d'une armature en voile de verre assurant une grande stabilité dimensionnelle et une excellente flexibilité.

Le revêtement devra bénéficier d'un traitement de surface PUR Pearl™ lui conférant une remarquable résistance aux taches, facilitant l'entretien et permettant d'éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant toute la durée de vie du produit.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).



## Caractéristiques techniques

ETERNAL 43 U4 2 MM LES de FORBO FLOORING SYSTEMS	
Épaisseur	2,00 mm
Couche d'usure	0,70 mm
Résistance à l'abrasion	Groupe T
Classement UPEC	U4 P3 E2/3 C2
Certificat NF UPEC	N° 311-022.1 (pour Eternal Concrete, Slate, Marble, Sand, Weave, Metal, Wood, Stone, Smaragd) et N°311-020.1 (pour Eternal Palette et Contrast)
Efficacité acoustique déclarée	$\Delta L_w = 7$ dB
Poinçonnement rémanent moyen	0,03 mm (exigence norme $\leq 0,10$ mm)
Résistance au glissement	ESf (selon norme NF EN 13845)
Réaction au feu	Bfl-s1 - T11.30691.01br (TÜV Rheinland)
Stabilité dimensionnelle	$< 0,10$ % (exigence $< 0,40$ %)

## Données environnementales

- FDES conforme à la norme NF P01-010 (à fournir)
- Taux d'émission de TVOC  $< 250 \mu\text{g}/\text{m}^3$ , classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH
- Composé de 50 % de matières provenant de ressources naturelles
- Recyclable à 100 %
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable

